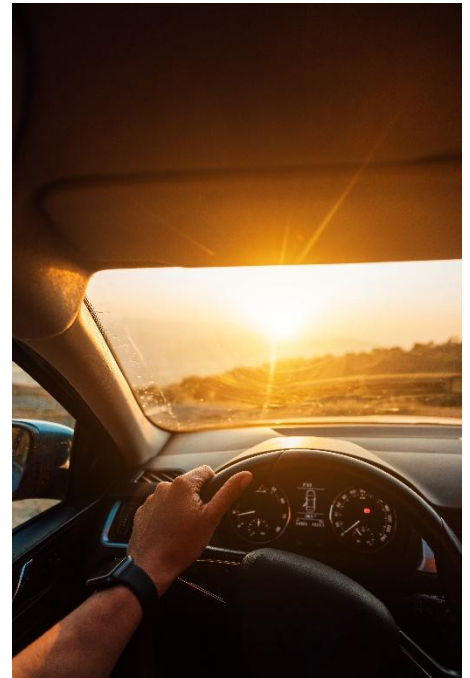


Prévention du risque routier

Objectifs :

- > Appréhender l'ensemble des risques concernés par le risque routier,
- > Donner des conseils pratiques de prévention concernant la conduite,
- > Rappeler les informations réglementaires,
- > Proposer un quizz global et complet sur tous les risques auxquels les salariés sont exposés dans une situation de conduite.



Modalités

**Lieu :**

Dans nos locaux, Rue Louis de Bures à Dieppe

**Participants :**

De 3 à 10 personnes

**Coût :**

Prestation incluse dans votre cotisation

Public concerné :

Employeurs, salariés, RH,
Référénts sécurité,
Instances
Représentatives du
Personnel (IRP)



Le 05 novembre de 9h00 à 10h30